



# CADRE DE CONSENSUS CANADIEN POUR UNE COLLABORATION ÉTHIQUE



les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique

## NOTRE SOLUTION COLLECTIVE

Des organismes de santé canadiens de premier plan ont élaboré le Cadre de consensus canadien pour une collaboration éthique afin de créer un ensemble de normes éthiques pour guider la collaboration entre les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique. Le cadre définit quatre principes fondamentaux :

- Veille à ce que l'intérêt supérieur des patients soit au cœur de nos activités ;
- Favorise une conduite transparente et responsable ;
- Définit des règles claires sur les cadeaux, le financement et les conférences, l'éducation médicale continue et la recherche clinique ; et
- Guide un leadership national éthique.

## LES RÉSULTATS ANTICIPÉS

Le Cadre de consensus vise à :

- Augmenter la crédibilité et encourager un meilleur dialogue, la confiance et le respect entre les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique;
- Accroître la confiance du public envers les professionnels de la santé, les établissements, le système de soins de santé et l'industrie pharmaceutique; et
- Créer l'environnement pour que les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie aient des discussions authentiques sur l'amélioration des soins de santé et des résultats des patients.

## CONTEXTE

En janvier 2014, cinq organisations internationales de soins de santé ont élaboré le Cadre de consensus pour une collaboration éthique afin d'appuyer les partenariats qui visent à offrir de plus grands bénéfices aux patients et à soutenir des soins aux patients de grande qualité. Les cinq organisations sont l'Alliance internationale des organisations de patients (IAPO), le Conseil international des infirmières (CII), la Fédération internationale des associations de fabricants de produits pharmaceutiques (IFPMA), la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) et l'Association médicale mondiale (AMM).

De même, les Canadiens attendent des organisations de patients, des professionnels de la santé et de l'industrie pharmaceutique qu'ils respectent les normes éthiques les plus élevées.

La collaboration entre les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique est essentielle et de plus en plus importante pour la prestation des soins de santé et la recherche. Les Canadiens doivent avoir l'assurance qu'il existe des règles claires et transparentes qui renforcent la collaboration et les partenariats dans l'éducation, la pratique clinique et la recherche.

Nous croyons que briser les silos et renforcer les relations entre les partenaires permettra de maximiser les soins de santé aux patients et promouvoir de meilleurs résultats de santé

## UN ENGAGEMENT ENVERS LES PATIENTS

Nous croyons que les patients doivent être la priorité pour les organisations de patients, les professionnels de la santé et l'industrie pharmaceutique au Canada. Grâce à la collaboration et aux partenariats, nous travaillons à faire progresser les soins et améliorer les résultats de santé des Canadiens.

**Les patients d'abord** – La santé et la sécurité des patients sont notre priorité absolue. Nous travaillons ensemble pour veiller à ce que l'intérêt supérieur des patients soit au cœur de nos activités.

**Collaboration et partenariats** – Nous sommes engagés envers une collaboration transparente, qui inspire confiance et qui vise à offrir plus d'avantages et de services aux patients.

**Responsabilité** – Nous exerçons nos activités et nos pratiques en fonction des valeurs et des responsabilités de nos codes d'éthique respectifs, de manière à préserver des normes professionnelles élevées et à maintenir l'intégrité de nos organisations, professions et communautés. Nous évitons toute activité susceptible de créer un conflit d'intérêts ou de violer les lois et règlements.

## RECHERCHE, INNOVATION ET APPLICATION DES CONNAISSANCES

Nous croyons qu'une collaboration efficace entre les organisations de patients, les professionnels de la santé, y compris les chercheurs, et l'industrie pharmaceutique stimulera l'innovation dans les soins de santé et générera de meilleurs soins et de meilleurs résultats de santé.

**Recherche et essais cliniques** – La recherche et les essais cliniques doivent être effectués dans le but de développer et d'approfondir les connaissances scientifiques au profit des Canadiens et pour l'avancement des sciences de la santé et des soins aux patients. Les activités de recherche doivent être transparentes, éthiquement défendables, socialement responsables, et scientifiquement valables. La responsabilité première du chercheur est le patient. Un comité d'éthique de la recherche ou des essais cliniques dûment constitué doit examiner et approuver toutes les recherches à l'avance, selon les politiques organisationnelles.

**Éducation médicale continue** – L'éducation médicale continue garde les professionnels de la santé, les chercheurs et les dirigeants de la communauté au courant des dernières pratiques en matière de soins de santé, affine leurs compétences, et augmente leurs connaissances et leur compréhension. Les professionnels de la santé s'engagent à maintenir un haut niveau de compétence professionnelle tout au long de leur carrière au moyen d'une éducation continue et d'un perfectionnement professionnel sans biais.

**Conférences sur les soins de santé** – Nous avons un rôle important à jouer dans l'éducation et l'évaluation des développements en ce qui concerne l'éducation médicale, la recherche, les politiques, l'administration, les sciences de la santé, et la pratique clinique. Les professionnels de la santé participent régulièrement à des conférences sur les soins de santé et ne devraient pas tirer de bénéfices individuels de la part des intervenants ou des commanditaires de ces activités. Le parrainage ne doit pas inclure de dépenses d'hébergement ou d'autres arrangements pour les invités personnels, les conjoints des participants ou les collègues.

## RELATIONS ET CONDUITE

Nous croyons que des relations collaboratives sont essentielles au partage et à la diffusion des connaissances et des meilleures pratiques. En travaillant ensemble, nous nous attachons à élaborer des règles claires qui bâtissent la confiance et renforcent la collaboration dans la formation, la recherche et le soutien de la communauté.

**Cadeaux personnels** – Les représentants de l'industrie ne donneront pas – pas plus que les professionnels de la santé n'accepteront – de paiements ou d'incitatifs illégaux ou irréguliers, y compris, mais sans s'y limiter, des cadeaux personnels. Ils ne demanderont ni n'accepteront de cadeaux, d'incitatifs ou de frais d'hospitalité susceptibles d'affecter ou d'être perçus comme pouvant affecter leur jugement professionnel.

**Financement et soutien** – La poursuite du financement, du parrainage ou d'autres types de soutien d'un projet est parfois nécessaire pour faire avancer les objectifs organisationnels, professionnels ou de soins de santé. Les organisations de patients et les professionnels de la santé qui cherchent ou qui reçoivent des fonds doivent veiller à ce que les ententes de financement ou leurs relations avec des bailleurs de fonds n'influencent ni ne compromettent la mission, les objectifs et les activités de plaidoyer de leurs organisations et professions respectives. En recherchant des fonds pour le compte d'une organisation, nous devons agir de façon équitable, éthique et intègre, en conformité à toutes les lois, les règlements et normes de pratique, et devons divulguer tout conflit d'intérêts ou d'obligations. Nous ne devons pas accepter de soutien, comme des dons ou des contributions, à des fins qui sont incompatibles à la mission de notre organisation individuelle. Le soutien à une organisation de patients et à un professionnel de la santé ne doit pas être lié à l'appui d'une entreprise ou la promotion de produits, et les professionnels de la santé ne doivent pas organiser de séminaires et d'autres événements aux fins de vente à leurs pairs pour le compte d'un fabricant pharmaceutique ou de dispositifs médicaux ou d'un fournisseur de services. Tout soutien doit faire l'objet d'un document écrit clair et transparent.

## MISE EN ŒUVRE ET RESPONSABILITÉ

Nous pouvons continuer à élaborer nos propres codes et principes de collaboration éthique, et veiller à leur mise en œuvre. Des systèmes pour éduquer nos membres et pour rapporter et prendre des mesures contre les violations doivent être mis en place pour soutenir des normes éthiques et assurer la reddition de comptes tant à l'échelle organisationnelle qu'individuelle.

Ce cadre est approuvé par la *Best Medicines Coalition*, la Coalition canadienne des organismes bénévoles en santé, l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne des infirmières, l'Association des pharmaciens du Canada et Médicaments novateurs Canada. Tous les groupes ont l'intérêt mutuel de veiller à ce que les relations entre les patients, les professionnels de la santé et le secteur pharmaceutique soient fondées sur des décisions éthiques et responsables. Le cadre étant un document vivant, d'autres personnes œuvrant au sein de la communauté des patients, du secteur des sciences de la vie et de la prestation de soins de santé sont invitées à l'approuver.